

# Réunion du Conseil de quartier Trèves Fribourg

COMPTE-RENDU

28 JUN 2017

20 H

Ecole élémentaire Jeanne d'Arc

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Interne
PARTICIPANTS	<p>Participants :</p> <p>Habitants : 20 personnes.</p> <p>Elus : M. le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à l'Animation, aux Relations publiques et au Marché municipal et élu référent du Territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M<sup>me</sup> Chabha GRAF, Conseillère déléguée à la Petite enfance, M. Claude GRAUFFEL, Adjoint délégué à l'Administration et la Médiation.</p> <p>Fonctionnaires : M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MANSUY, Service Communication ; deux médiateurs de nuit : M. ECHCHAREF et M. ELAJI.</p> <p>Partenaire : M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'Association Vandopérienne de Médiation Sociale.</p>

**Ordre du jour :** Les travaux de rénovation urbaine dans le quartier, les travaux du pont de Kehl et échanges avec les habitants.

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus et présente tour à tour les élus et les agents municipaux. « *Nous sommes là pour échanger, par pour dire que tout est parfait. S'il y a des choses qui ne vont pas dans les travaux, vous nous le dites. On remercie ceux qui font les travaux. Mais si les travaux ne sont pas corrects, il faut nous le dire, pour que nous relayions ces problèmes à la Métropole. La méthode de concertation nous permet de faire remonter les besoins des habitants, pour voir comment mettre en place les travaux et comment les corriger après si c'est nécessaire. Je donne à présent la parole à M. Carpena, pour faire le bilan des travaux qui ont eu lieu dans votre quartier.* »

## Les travaux dans le quartier

M. Carpena : « *Les travaux sur Trèves Fribourg ont eu lieu en plusieurs phases : tout d'abord, les travaux liés à l'ANRU avec la réhabilitation de Trèves Fribourg et le parking refait derrière les Hérons et la rénovation du bâtiment des Hérons en elle-même, réalisée par Batigère. Cette rénovation a pris du retard dans sa réalisation à cause de longues discussions sur la démolition ou la réhabilitation des Hérons. Batigère a finalement acté sa non-démolition au profit de sa réhabilitation, ce qui a entraîné de longs travaux. Nous souhaitons connaître votre ressenti sur les travaux, afin de faire remonter à Batigère ou à la Métropole les points qui posent problème, pour y remédier. Ensuite, il y a eu les travaux récents sur le pont de Kehl, qui ont duré 18 semaines. Actuellement, ces travaux sont quasiment terminés, il reste du marquage au sol à finir. Ces travaux comprennent la réfection des trottoirs et de leur étanchéité, le remplacement des joints de dilation des trottoirs, le remplacement des garde-corps et des corniches en béton par des corniches en aluminium. L'avancement du chantier a été conforme au planning. En complément à ces travaux, de nouveaux lampadaires ont été posés, du même modèle que ceux de la rue Carnot et une bande cyclable a été créée dans le sens de circulation Mairie vers le parc des sports.* »

M. le Maire : « *A propos du **pont de Kehl**, considérez-vous qu'il fallait, en plus des travaux qui ont été réalisés, prévoir la réfection du revêtement de la chaussée ?* »

Un habitant : « *Le revêtement de la route n'a pas été refait ! On va le refaire dans deux ou trois ans, on va se retrouver avec d'autres travaux alors qu'ils auraient pu être réalisés en même temps : cela aurait moins gêné les habitants que tout soit fait d'un seul coup !* »

Réponse de M. Donati : « *Pour les travaux de réfection du pont de Kehl, il en coûte déjà 600 000 Euros. Il était difficile de trouver l'argent pour tout refaire d'un coup. Le pont de Kehl est un axe prioritaire important.* »

Monsieur le Maire propose que la mairie demande aux techniciens métropolitains si le revêtement de la voirie est bon à refaire, s'il est défectueux.

Action : adresser un courrier à la Métropole pour connaître leur avis technique sur l'état de la voirie du pont de Kehl. [Inutile car le revêtement a été refait récemment, environ deux ans. Information municipale, services Techniques du 05/07/17.]

M. Carpena reprend : « *Nous souhaitons connaître les problèmes soulevés par les travaux.* »

Un habitant signale que **le camion qui vide les molochs a du mal à tourner en sortant de la place de Trèves** : « *La roue arrière côté passager monte sur le trottoir. En sortant de la place, c'est trop court pour tourner ! Le camion coupe les deux voies car le terreplein central est trop long.* »

M. Donati : « *Nous leur avons déjà dit. Et c'est vrai que dans la pratique, c'est court. Les travaux qui ont été réalisés dans la rue Carnot ont pour but de ralentir la circulation car le carrefour rue Carnot et Place de Trèves est dangereux. Des habitants auraient souhaité qu'on place un feu tricolore à la place du stop situé à la sortie de la place de Trèves. Nous l'avons demandé à la Métropole, qui nous a répondu que ce n'est pas possible car il s'agit d'une sortie de parking. Les agents métropolitains nous ont proposé l'aménagement actuel, à savoir une rue étroite avec des ralentisseurs.* »

### **Circulation, apaisement de la vitesse et voirie**

Un habitant : « *Les voitures ralentissent seulement au niveau du ralentisseur. Autrement, ils roulent à vive allure ! L'agent qui fait traverser les enfants qui vont à l'école a bien failli se faire renverser !* »

M. Donati se demande si les ralentisseurs sont bien positionnés et suggère d'en poser un supplémentaire, davantage vers le feu tricolore.

Une habitante estime que cela ne servira à rien à cet endroit là. Elle ajoute : « *Un peu plus loin dans la rue, à la hauteur du passage piéton situé après le croisement rue Carnot et rue de Parme, la jeune femme qui fait traverser les écoliers doit faire attention aux voitures qui viennent de la rue Carnot et ceux qui descendent de la rue de Parme. Lorsqu'elle est au milieu du passage piéton, les automobilistes ne s'arrêtent pas !* »

M. Donati propose de rencontrer ces deux agents horaires pour voir comment on peut apaiser la circulation.

Une habitante signale que **le stop de la rue de Parme** « *est très souvent grillé, du matin au soir ! Il faudrait mettre un radar.* »

M. Donati : « *Nous avons fait poser des ralentisseurs devant l'AEIM dans la rue Eugénie Bergé. Cela fonctionne à ce niveau là, la vitesse des automobilistes a diminué.* »

Un habitant signale des modifications à apporter au **trottoir de l'allée de Champagne**, pour faciliter le passage des personnes en fauteuil roulant : « *Il faudrait abaisser le trottoir à deux endroits pour permettre aux personnes handicapées de passer !* »

Une maman d'élève signale que la **zone 30** n'est **pas respectée devant l'école** élémentaire Jeanne d'Arc.

M. Donati : « *L'allée de Fribourg est résidentielle, c'est-à-dire que c'est une petite rue calme, contrairement à la rue Carnot qui est une rue principale. On n'a pas mis de coussin berlinois volontairement pour observer ce que cela donne. Mais si cela ne marche pas, on peut réfléchir à une autre solution pour faire diminuer la vitesse des automobilistes.* »

Une habitante reconnaît que la situation s'est améliorée depuis la pose de plots à l'entrée de la ruelle située le long des Hérons (l'accès pompier). Elle demande s'il serait possible de mettre un stop à côté de l'école élémentaire Jeanne d'Arc, en bas de la place de Trèves, dans la rue parallèle au bâtiment les Hérons.

Un habitant : « *Il y a des sens interdits dangereux Place de Fribourg\* : ils ne sont pas respectés !* »

M. Donati : « *La seule solution, c'est l'intervention de la police !* »

## Parking, stationnement

Un habitant : « *Le parking va être refait, mais quand ? Ils auraient dû le refaire lorsqu'ils ont cassé les Perruches !* »

Un habitant : « *Le parking de la Place de Trèves n'a pas été fait !* »

M. Donati : « *Il faut regarder la qualité du revêtement de la voirie.* »

Monsieur le Maire : « **Place de Fribourg\***, rien n'a été refait alors que cela devait l'être ? »

[\*Note : Après vérification, il s'avère que la Place de Fribourg n'existe pas sur le plan de la ville. Il s'agit en fait du parking situé Allée de Titisee]

Un habitant : « *Oui, c'était prévu ! Les nouveaux habitants [ceux de la Grande Charrière, nouveau bâtiment de Batigère] se garent là et je n'ai plus de place de parking ! Ils ne se garent pas dans leurs places souterraines car elles sont payantes ! Et il y a un monsieur qui vend des voitures, il occupe huit places de stationnement ! J'ai écrit à Batigère. Ils m'ont répondu qu'il a le droit !* »

M. Donati propose de **se rendre sur place**, sur le **parking de l'Allée de Titisee**, pour regarder s'il est possible de refaire le marquage au sol, s'il a disparu.

Monsieur le Maire : « *Je vous propose que nous nous rendions sur place avec la police municipale pour parler à ce Monsieur. Le parking public, par définition, est public, donc ouvert à tous. Souvent, lorsqu'on construit, on part du principe qu'on va moins utiliser sa voiture et on crée moins de places de parkings publiques, mais on se trompe fortement. Vous avez besoin de votre voiture pour aller travailler et les parkings souterrains qui ont été construits sont trop chers. Le dispositif de la concertation nous permet de vous écouter et de vous entendre. Il faut au minimum construire deux places de stationnement par logement neuf !* »

Un habitant se demande si le stationnement en-dehors des places de stationnement de l'allée de Titisee est autorisé.

Monsieur le Maire propose que ce point soit étudié lors de la tenue d'un **Atelier sur le stationnement**, par une visite sur place.

Un habitant : « *Et si je veux une place devant chez moi et que je la paye, c'est possible ?* »

Monsieur le Maire : « *Non, c'est impossible parce que c'est du domaine public, tout le monde peut s'y garer. Il faudrait davantage de places de parkings, à cet endroit ou à côté. Rue du Portugal il y a des centaines d'habitants et pas assez de places de stationnement. Le bailleur social n'a pas prévu assez de places de stationnement lorsqu'il a construit. Les voitures sont très souvent mal garées.* »

M. Donati : « *A Vandœuvre, aucune place de stationnement n'est payante mais il y a beaucoup de voitures. Pourtant, il y a de la place à certains endroits, comme à l'arrière des Hérons où on a un grand parking ou, en soirée, le parking situé en face du Centre Culturel André Malraux ou en bas de la rue de Venise. On a conservé du stationnement sur le pont de Kehl. On n'a créé qu'une seule piste cyclable sur le pont car s'il y en avait eu deux, on aurait dû supprimer le stationnement.* »

Un habitant témoigne : « *Le lundi, je ne sors pas car si je reviens vers 17h30, je ne peux pas me garer !* »

Un habitant signale que le parking situé à l'arrière du Bâtiment les Goélands et le chemin qui se trouve aussi à l'arrière du bâtiment ne sont pas éclairés.

Un habitant : « *Quant on sort du parking souterrain des Nations, on remarque qu'il y a des infiltrations ! Pourtant, c'est tout neuf. Et les automobilistes ne voient pas les piétons lorsqu'ils sortent du parking souterrain, c'est très dangereux !* »

Monsieur le Maire : « *Oui, vous avez raison. Il faut écrire un courrier officiel. D'après les ingénieurs, c'est*

*normal qu'il y ait des infiltrations au début, il y en a toujours et le sol évolue après. Pol-Albert, en tant que spécialiste dans ce domaine, est-ce vrai ? »*

Pol-Albert Bugnot : *« C'est vrai, mais il existe une garantie de dix ans. Il faut, pour l'appliquer, que le maître d'ouvrage se retourne contre le maître d'œuvre. »*

M. Donati : *« Il est vrai aussi que le passage piéton est mal positionné. Les piétons ont toujours tendance à traverser au plus court et les automobilistes qui sortent du parking souterrain, en montant, ne les voient pas, ce qui est dangereux. Il faut prévoir une signalétique « Attention piétons » en haut de la montée-sortie du parking souterrain ! »*

Un habitant : *« Derrière les Martins Pêcheurs et les Martinets, il y a des places de stationnement handicapées qui sont prises par des personnes valides. Il n'y a pas de marquage au sol ! »*

Monsieur le Maire : *« Si ce n'est pas marqué au sol, il faut y remédier. Si la personne qui est garée sur une place handicapée n'a pas de carte de personne handicapée, vous nous le dites et elle sera verbalisée. N'hésitez pas à téléphoner au responsable de la Police municipale, il viendra tout de suite. »*

Une habitante a remarqué **l'absence de visibilité devant le centre commercial des Nations**, sur le parking, **lorsqu'on cherche à sortir du parking**, à cause des voitures garées le long du boulevard de l'Europe.

M. Carpena : *« Vous parlez de la contre-allée. Actuellement, des voitures s'y garent mais cela ne sera bientôt plus autorisé car cette voie ne servira plus qu'aux livraisons du centre commercial. Actuellement, vous avez des travaux sur le Boulevard de l'Europe, pour créer le carrefour qui donnera accès au parking des Nations. Nous sommes en effet obligés de déplacer les grosses canalisations qui actuellement sont au centre du boulevard de l'Europe, pour les mettre sur le côté de l'avenue en prévision du passage du Tram. De l'autre côté, la voirie a été refaite et un accès au parking a été créé entre la rue de Malines et le centre commercial, voirie en double sens. »*

## **Les herbes hautes autour des immeubles et l'entretien des espaces verts**

Comment l'herbe peut-elle pousser si les autos se garent dessus alors que 5 mètres plus loin, il y a un emplacement de disponible ?

Une membre du Conseil de quartier propose d'installer des rochers sur les espaces verts.

M. Donati préconise plutôt des potelets gris métalliques.

Un habitant : *« Place de Trèves et place de Fribourg, c'est la savane ! Il y a plein de bêtes, de rats dans les herbes hautes, et des chardons aussi grands que des arbres. On n'a plus de rosiers en pied d'immeuble ! »*

Une habitante trouve que les plantations sont *« horribles et pleines de chardons. »* Le chien d'une dame a eu un pic dans l'œil à cause de ces chardons, cela lui a coûté cher en soins vétérinaires. *« Les pelouses, c'était bien mieux, autour des bâtiments Les Oiseaux Mouches et les Martinets ! »*

M. Donati explique aux habitants qu'un courrier a été adressé à Batigère, courrier comprenant plusieurs points, dont celui des herbes hautes, des pieds d'immeuble pas entretenus, en leur demandant d'intervenir dans les meilleurs délais. Batigère nous a répondu qu'ils étaient actuellement en fin de contrat avec la société d'entretien de leurs espaces verts et qu'ils vont commencer un nouveau contrat avec la société ID VERDE. *« Il nous faudra revoir ce point avec Batigère, et leur demander de remettre de la pelouse et des rosiers, comme c'était avant. »*

## **Divers**

### **Projet immobilier dans le quartier :**

Y a-t-il un projet de construction d'un bâtiment en bas de l'allée de Titisee ?

M. Carpena assure que ce projet est abandonné. Cela avait été envisagé lorsqu'il était prévu de démolir le pont

de Kehl.

### **Revêtement calcaire :**

Un habitant regrette **le choix du gravier blanc entre le parking et l'école élémentaire Jeanne d'Arc**, car cela se transforme en boue lorsqu'il pleut et « on en met plein dans l'école ! » Il demande s'il serait possible de remplacer ce revêtement par un autre, moins salissant.

M. Carpena reconnaît que ce problème se rencontre ailleurs dans la ville, notamment sur les cheminements piétons du parc du Charmois. « *Nous avons besoin de quelque chose qui soit perméable, à cause du ruissellement des eaux de pluie et des risques d'inondations que cela entraîne. L'eau doit pouvoir s'écouler.* » Mais il admet que le calcaire colore les chaussures.

L'habitant insiste : « *Et pourquoi pas envisager un gravier plus épais ?* »

M. Carpena pointe alors une autre difficulté dans ce cas : « *Cela va poser problème aux personnes handicapées qui circulent en fauteuil roulant.* » Il ajoute « *qu'au bout d'un certain temps, le gravier en calcaire se tasse et se compacte.* »

M. Donati propose d'étudier la transposition de la solution qui a été retenue pour le cheminement dans le parc du Charmois.

### **Propreté :**

Une habitante : « *Pourquoi on n'ôte pas les poubelles qui sont devant l'école ? Elles prennent deux places de parking et elles ne sont pas fermées !* »

Monsieur le Maire promet d'étudier ce problème avec l'agent des services techniques.

Un habitant signale qu'à l'arrière du bâtiment les Paradisiens, le grillage est arraché et que les arbres situés à l'arrière du bâtiment sont trop hauts : ils empêchent la lumière de rentrer dans les appartements.

Monsieur le Maire répond que nous allons vérifier à qui ce terrain situé à l'arrière des Paradisiens appartient et voir ensuite ce qu'on peut faire pour y remédier.

Un habitant se plaint d'être réveillé la nuit par le cri des **corbeaux**.

M. Donati : « *De nombreux corbeaux nichaient dans les arbres situés sur le parking de l'allée de Titisee. Nous avons organisé une visite sur place à laquelle tous les riverains des immeubles limitrophes avaient été conviés, afin de trouver une solution. Puis, nous avons envoyé une lettre-questionnaire à tous les riverains des immeubles concernés et la majorité des personnes qui ont répondu à ce questionnaire a choisi de faire élaguer finement les arbres pour empêcher les corbeaux de faire leur nid. L'élagage fin a été réalisé par la Métropole.* »

Une habitante regrette que **l'élagage** ait été si **léger** et estime qu'il va falloir recommencer bientôt. Elle a remarqué que dorénavant, les oiseaux se regroupent vers le bâtiment des Paradisiens.

M. Donati reconnaît que l'élagage des arbres a pour conséquence le départ des corbeaux et que cela déplace par conséquent le problème. Il précise qu'il s'agit ici de corneilles et non de corbeaux.

Une habitante fait remarquer le nombre impressionnant de pigeons et souhaite savoir s'ils sont capturés. Elle propose qu'un article soit écrit sur l'interdiction de nourrissage des pigeons dans le magazine municipal.

M. Donati répond par l'affirmative et explique qu'il y a une capture deux fois par an. Il ajoute que les pigeons se reproduisent huit fois par an (contre une fois par an pour les corneilles) et que pour s'en débarrasser réellement, il faudrait s'entendre avec les autres villes pour que les captures aient lieu en même temps. Il existe bien des pigeonniers contraceptifs, mais un seul pigeonnier de ce genre coûte très cher (35 000 €uros).

M. Donati précise qu'il y a déjà eu un article sur l'interdiction du nourrissage des pigeons dans le 54500, et que nous envoyons une lettre sur ce sujet au coup par coup, selon les demandes des habitants, à un groupe d'habitants, lorsque c'est nécessaire.

En **conclusion**, Monsieur le Maire constate qu'il reste encore des problèmes de parking dans le quartier, malgré les travaux déjà réalisés. Il insiste sur la création d'un atelier stationnement, qui permettra de se rendre sur place et d'envisager des solutions techniques. Monsieur le Maire annonce aussi avoir demandé une unité spéciale de Strasbourg de police Nationale pour poursuivre les chauffards qui circulent à vive allure en quads dans la ville. Enfin, il invite les habitants à prendre le verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Adresser un courrier à la Métropole pour demander aux techniciens métropolitains si le revêtement de la voirie du pont de Kehl est bon à refaire ou s'il peut durer. <b>Réponse apportée par les Services Techniques : le tapis a été refait récemment, il y a environ deux ans.</b>	Services Techniques	05/07/17
Créer un <b>Atelier Stationnement</b> à tenir en visite sur place sur <b>le parking de l'allée de Titisee.</b>	Démocratie participative	Début octobre 2017
Rencontre les deux agents horaires de la rue Carnot pour améliorer leur sécurité et celle des enfants.	Démocratie participative et M. Donati	Septembre 2017
Allée de Champagne : prévoir d'installer deux bateaux aux trottoirs pour permettre aux personnes handicapées de circuler.	Relations avec la Métropole	Dès que possible
Rédiger un courrier à Batigère au sujet des herbes hautes autour des Oiseaux Mouches et des Martinets et des arbustes mis en pied d'immeuble, hideux. Demander de les remplacer par de la pelouse.	Démocratie participative	Eté 2017
Vérifier que le public qui se rend à la salle des fêtes est bien destinataire du plan indiquant les parkings où il est recommandé de se garer (plan vu avec M. Bernard et le service Communication il y a quelques années).	Démocratie participative et	Eté 2017 et septembre 2017
Le parking situé à l'arrière du Bâtiment les Goélands est sans lumière, même chose pour le petit sentier qui est à l'arrière du bâtiment. <b>Prévenir la Métropole.</b>	Démocratie participative et Relations avec la Métropole	Eté 2017
Prévoir une signalétique « Attention piétons » en haut de la montée-sortie du parking souterrain des Nations car on ne voit pas les piétons.	Relations avec la Métropole	Eté 2017
Améliorer le revêtement de sol qui existe entre l'école élémentaire Jeanne d'Arc et la voirie pour éviter les traces de calcaire dans l'école en cas de pluie. S'inspirer de la solution retenue pour le cheminement piéton qui a été refait dans le parc du Charmois.	Relations avec la Métropole	Dès que possible
Supprimer les poubelles qui sont devant l'école. Elles prennent deux places de parking et elles restent ouvertes.	Service Développement durable	Rentrée 2017
Aller voir sur place les places de stationnement pour handicapés non respectées derrière les bâtiments Martins Pêcheurs et Martinets et renforcer le marquage au sol.	Services techniques et M. Ermel (Cabinet du Maire)	Juillet 2017
A l'arrière des Paradisiens, le grillage est arraché. Le réparer. Aux Paradisiens, les arbres sont trop hauts et empêchent la lumière de passer dans les appartements.	Le bailleur social Le bailleur social ou la Métropole	Dès que possible Dès que possible

**Date de l'Atelier stationnement : mardi 3 octobre à 17 heures**  
**Lieu de rendez-vous : à l'entrée du parking de l'Allée de Titisee**